

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
SAVOIECOMMUNE DE  
VIMERS DU LAC**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

En exercice	17
Présents	13
Absents	4
Pouvoirs	1
Votants	14
Pour	14
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :  
3 septembre 2024Date d'affichage :  
3 septembre 2024**Délibération D2024\_054  
Avenant n°1 au marché  
de travaux « chemin du  
Néplé »**

Le lundi 9 septembre 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents : M. AGUETTAZ Robert, M. ANDUGAR Sandrine, M. BELLOT Julie, M. CARRON Bernard, M. CHEVALLIER Christophe, M. GRENARD Michel, Mme LAPLANCHE Delphine, Mme MARTINEZ Nathalie, Mme MERLIER Séverine, Mme MONANGE Myriam, M. ROBERT Alain, Mme SCAPOLAN Martine, Mme THUILLIER Marlène..

Pouvoir(s) : M. ANDREYS donne pouvoir à Mme ANDUGAR

Absent(s) : Jane GINET, Christian PLUCHE. Marianne SPIRITO

Secrétaire de séance : Madame Delphine LAPLANCHE a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur l'adjoint au Maire, délégué aux travaux, rappelle la délibération n° D2024-016, laquelle retient l'entreprise SPIE BATINOLLES pour réaliser les travaux d'aménagements et de sécurisation du chemin du Néplé (lot unique).

Afin de prendre en compte la modification de travaux prévus au marché et la réalisation de travaux supplémentaires, il est nécessaire d'établir un avenant audit marché.

Monsieur le maire sollicite de l'assemblée l'autorisation de signer l'avenant n°1 au marché de travaux de l'entreprise SPIE BATIGNOLLES d'un montant de 4.996,29 € H.T.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au marché de travaux de l'entreprise SPIE BATIGNOLLES dans le cadre des travaux d'aménagements et de sécurisation du chemin du Néplé, pour un montant de 4.996,29 € H.T.,
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer ledit avenant.

La secrétaire de  
séance,

Mme LAPLANCHE

Le Maire,



Robert AGUETTAZ